

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de THORAISE **Révision du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté URB.19.08.A39 du 31 juillet 2019, le Président de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Thoraise.

Cette enquête publique unique est organisée pour une durée de 33 jours consécutifs,

du lundi 16 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 inclus.

Le projet de PLU de Thoraise n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Madame Joëlle Comte en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique unique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ En Mairie de Thoraise – Siège de l'enquête publique – 1 Rue de Surotte – 25320 Thoraise – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ A Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Thoraise :

- le mercredi 18 septembre 2019 de 14h à 16h ;
- le samedi 28 septembre 2019 de 9h à 11h ;
- le vendredi 18 octobre 2019 de 14h à 16h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Thoraise, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Thoraise – Mme. la commissaire enquêteur – Enquête publique PLU
1 rue de Surotte – 25320 THORAISE

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1501>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

enquete-publique-1501@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Thoraise et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être demandée à Emmanuel AMI, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 87 85 05 ou par mail plui@grandbesancon.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Thoraise et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique unique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique unique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU de Thoraise.

Pour le Président et par délégation,
La Conseillère communautaire déléguée
à la l'Urbanisme opérationnel et à la Planification,
Catherine BARTHELET
Maire de Pelousey